

Saint-Georges, qui fut confirmée, en 1494, par le pape Alexandre VI. Sa marque étoit une croix d'or avec une couronne et un cercle d'or, que chaque chevalier pouvoit porter publiquement à telle partie de son vêtement qu'il lui plaisoit.

Mais il y a longtemps que l'ordre et la confrérie n'existent plus.

---

1478.

ORDRE de l'Éléphant. (DANEMARCK.)

C'est le grand ordre de Danemarck, et il est civil et militaire.

Des auteurs le font remonter jusqu'au roi Canut VI. Ils disent, qu'en 1159, ce prince envoya une armée en Terre sainte contre les Sarrasins, laquelle prit Saint-Jean-d'Acre; que, dans cette guerre, un danois croisé ayant tué un éléphant, cette action extraordinaire donna lieu à l'établissement de l'ordre de chevalerie dont il s'agit; et ils ajoutent à l'appui, qu'il étoit ordinaire alors de prendre pour ses armes les

dépouilles des ennemis qu'on avoit vaincus, ainsi que les marques des belles actions qu'on avoit faites; et que plusieurs de nos armoiries sont du temps des croisades.

Cet exposé est tout à fait vraisemblable; il s'accorde parfaitement avec l'idée qu'on doit se former de la puissance danoise en ce temps, et il explique à merveille pourquoi, en Danemarck, on a donné à un ordre de chevalerie le nom de l'Éléphant. Cependant, nous plaçons, avec le grand nombre des auteurs, la fondation de l'ordre de l'Éléphant en 1478, parce que c'est à cette époque qu'après avoir été longtemps comme oublié, il fut rétabli par Christian I<sup>er</sup>, qui saisit la circonstance du mariage de Jean, son fils, avec la fille d'Ernest, duc de Saxe, pour le renouveler.

D'après les statuts de 1692, qui ont fixé la forme de cet ordre, les rois de Danemarck peuvent seuls en être les grands-maitres.

Il ne doit y avoir que trente chevaliers, non compris les princes de la maison royale, qui sont chevaliers nés. Nul n'y est admis qu'il n'ait au moins trente ans, et qu'il ne soit de la religion luthérienne. Avant d'y entrer, il faut avoir été au moins huit jours chevalier de Danebrog. Tous les sujets danois qui sont reçus dans l'ordre de

l'Éléphant doivent renoncer à tout autre ordre. On ne doit pas se laisser voir sans les marques de l'Ordre, sous peine d'une amende de vingt ducats. Celui qui change de religion n'est plus, de cet instant, membre de l'Ordre. A la mort d'un chevalier, on rend la décoration et les statuts.

La marque de l'Ordre est un Éléphant émaillé de blanc, portant, sur une housse bleue, frangée d'or et croisée de blanc, une tour d'or maçonnée de sable, c'est-à-dire, de noir. *Voyez* pag. 192, pl. XIII, n° 5.

Les jours ordinaires, les chevaliers portent cet éléphant attaché à un grand cordon bleu qui se met en écharpe de droite à gauche; ils ont aussi une étoile à huit pointes rayonnantes, brodée en argent sur le côté gauche de l'habit, au centre de laquelle est un médaillon fond rouge chargé d'une croix blanche.

Les jours de fête et de grande cérémonie, l'éléphant se porte attaché à un collier, qui est une chaîne composée d'éléphants et de tours; le tout en or.

L'habit de cérémonie a de la noblesse.

C'est un grand manteau de velours cramoisi, doublé de satin blanc, dont la queue traîne de deux aunes, avec un chaperon par derrière atta-

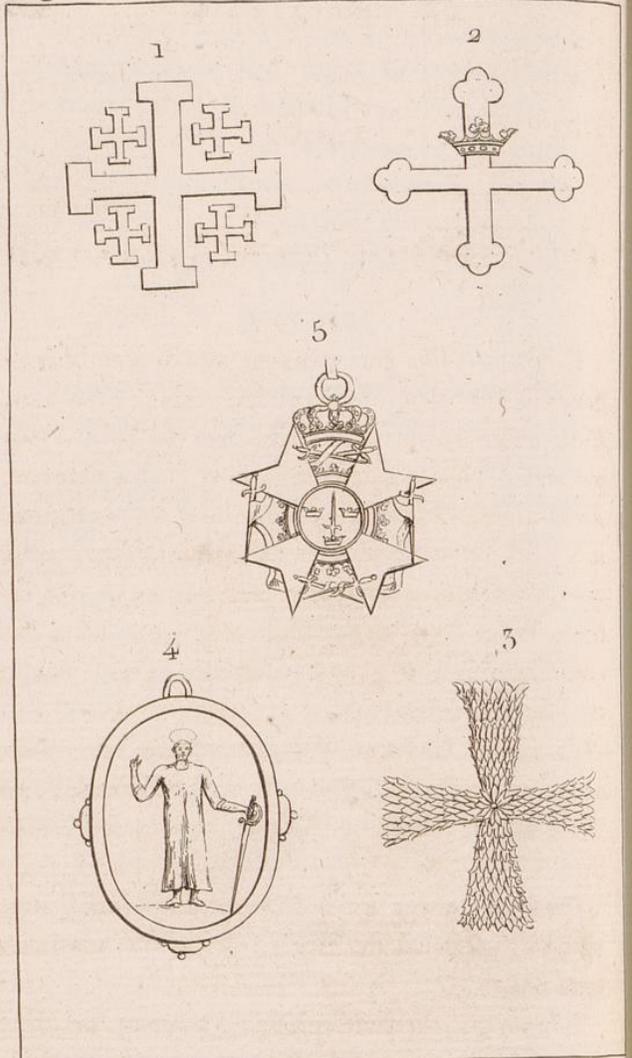
ché au manteau : les cordons qui lient le manteau sont d'argent et de soie rouge ; le haut de chausses et le pourpoint, de satin blanc ; et les bas, couleur de perle. Ce qui distingue le roi , qui est grand-maître de l'Ordre , c'est que les plumes de son chapeau sont blanches avec une aigrette noire , et que son manteau est doublé d'hermine.

#### NOTE.

Pope, dans une lettre badine sur les chiens , dit que c'est à tort qu'on a donné à cet Ordre le nom de l'Éléphant ; il prétend qu'il n'a été formé , dans son origine , que pour faire honneur à la fidélité d'un chien, nommé *Wildbrat* , qui demeura constamment attaché au roi son maître dans la défection générale de ses sujets ; et que ce fut dans cette vue que ce prince donna à l'Ordre la devise qui subsiste encore, *Wildbrat a été fidèle*.

Tout cela peut être vrai : mais , dans cette supposition là même , il resteroit toujours à savoir pourquoi cette chevalerie a pris et porte encore le nom de l'Éléphant ; car il y a loin d'un éléphant à un chien.





L. Guyot D. S.